



# ADAPT

Programme d'appui au Développement durable dans  
le secteur de l'Agriculture et Pêche artisanale en Tunisie



# APERÇU DU SECTEUR CÉRÉALIER EN TUNISIE

---

**Février  
2024**

---



# APERÇU DU SECTEUR CÉRÉALIER EN TUNISIE

**FÉVRIER 2024**

*Michela Zaghi, Programme Officer ADAPT Céréales à l'AICS Tunis*

En Tunisie, les céréales jouent un rôle économique et social important. En effet, non seulement elles représentent environ 30 % de la Surface Agricole Utilisée (SAU) et 9 % de l'usage agricole, mais aussi 50 % de l'emploi agricole et elles constituent un aliment de base pour la population tunisienne (ONAGRI).

## 1. Le rôle de l'État dans la filière céréalière

Compte tenu de son importance, le secteur céréalière est administré par l'État à travers l'Office des Céréales (OC) et la Caisse Générale de Compensation (CGC).

Créé en 1962, l'OC exerce un monopole sur l'achat et la commercialisation locale du blé dur et du blé tendre ainsi que sur l'importation de la plupart de ces céréales pour la consommation nationale. Il assure leur stockage, à travers les collecteurs mandataires, et supervise leur commercialisation sur le territoire tunisien. Enfin, il fixe les prix de vente du blé dur et du blé tendre à tous les stades de la filière, de la production à la commercialisation, et joue le rôle d'intermédiaire financier entre la CGC et les centres de collecte et de stockage et les transformateurs, moulins et boulangeries, auxquels l'État subventionne les opérations de vente.

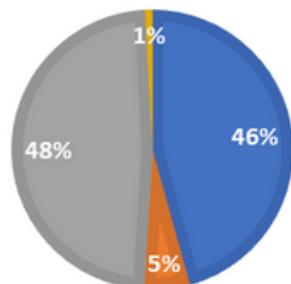
La CGC a été créée dans les années 1970 dans le but d'améliorer la nutrition de la population grâce à un système de subventions gouvernementales visant à réduire le coût d'un certain nombre d'aliments de base, y compris les produits céréaliers

## 2. La campagne céréalière 2022/2023 et les défis du secteur

Pour la campagne 2022/2023 les superficies céréalières programmées étaient de 1,269 million d'hectares dont 46 % de blé dur et 48 % d'orge.

## Superficies céréalières programmées 2022/2023

■ Blé dur ■ Blé tendre ■ Orge ■ Triticale

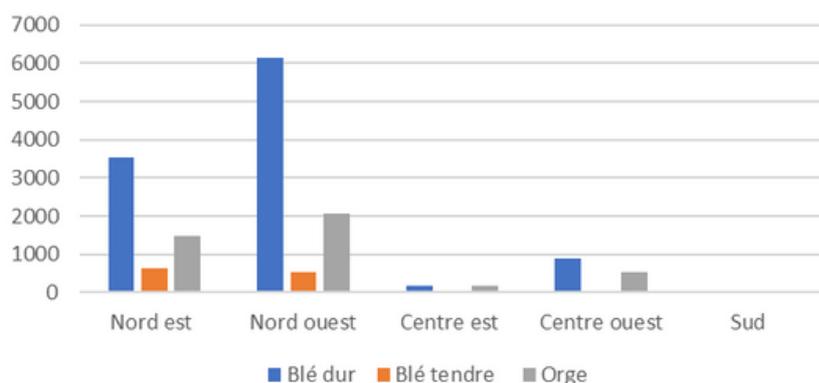


Graphique 1 : Superficies céréalières programmées 2022/2023. Élaboré à partir des données de la Direction Générale de la Production Agricole (DGPA)

La prépondérance de ces deux céréales s'explique par le fait qu'elles sont les plus adaptées aux conditions pédoclimatiques du pays. Compte tenu de la place que le blé dur occupe dans la production céréalière et dans l'alimentation de la population, ce document se focalisera principalement sur cette culture.

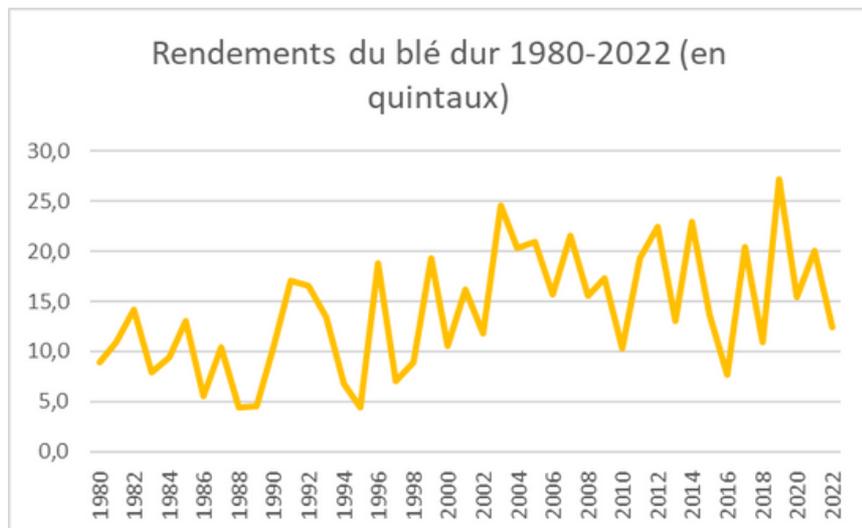
D'après les données de l'Observatoire National de l'Agriculture (ONAGRI), 66 % des superficies sont localisées dans le nord du pays et 44 % dans le centre et le sud. En Tunisie, la culture des céréales reste essentiellement pluviale et seules 2 % des surfaces céréalières sont irriguées. La céréaliculture est ainsi pratiquée majoritairement en dans le nord-ouest du pays où la pluviométrie est plus élevée.

## Répartition de la production céréalière par région



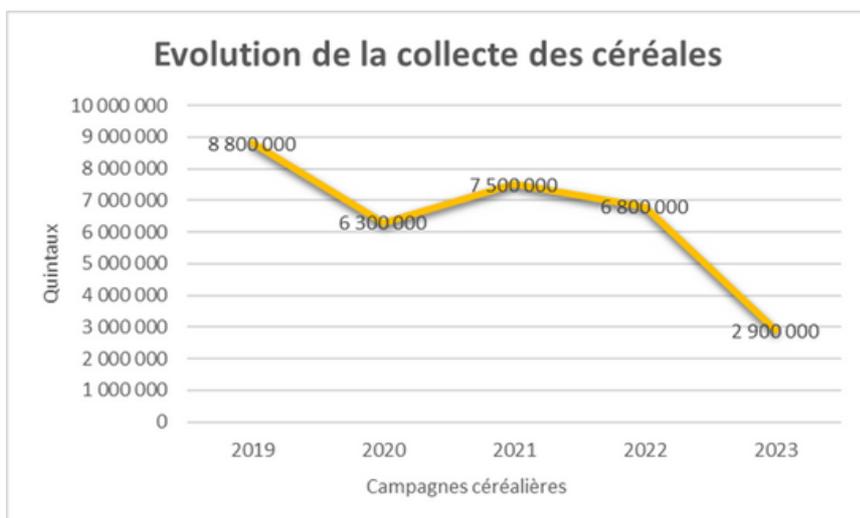
Graphique 2 : Répartition de la production céréalière par région. Élaboré à partir des données de la Direction Générale des Etudes et du Développement Agricole (DGEDA), Enquête sur les structures des exploitations agricoles 2004-2005

Cette forte dépendance à l'égard des précipitations rend la production de céréales très variable, car elle est profondément influencée par les effets du changement climatique, notamment la sécheresse et l'augmentation des températures moyennes, qui sont de plus en plus fréquentes.



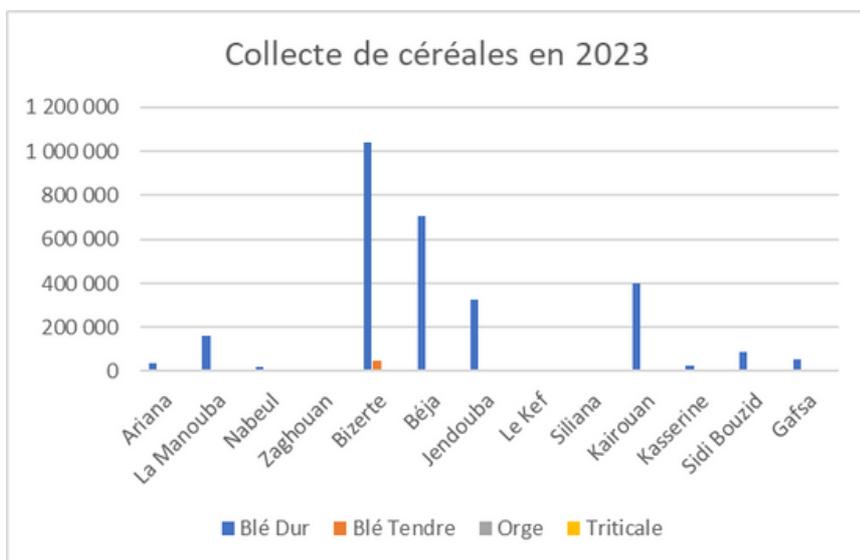
Graphique 3 : Rendements du blé dur 1980-2022 (en quintaux), Élaboré à partir des données de l'AGRIDATA

Concernant la période 2012-2022, la moyenne des rendements de blé dur a été de 14,6 quintaux par hectare. Bien que les contraintes à la production soient multiples (l'application de paquets techniques pas toujours adaptés, un accompagnement limité des agriculteurs, du matériel de mécanisation vétuste et/ou recours limité à la mécanisation, l'utilisation de semences améliorées mais pas toujours certifiées, les pertes au niveau de la récolte et du stockage à la ferme, etc.), le stress hydrique reste le principal facteur limitant la production de blé dur, les périodes de pénurie d'eau coïncidant souvent avec des phases critiques du cycle de croissance du blé. Ce phénomène a été particulièrement remarqué en 2023, une année caractérisée par une sécheresse sans précédents, où la collecte de blé dur a été la plus basse de ces dernières années. Une baisse de 60 % de la production par rapport à la campagne précédente a en effet été enregistrée.



Graphique 4 : Évolution de la collecte des céréales (2019-2023). Élaboré à partir des données de l'Office des Céréales

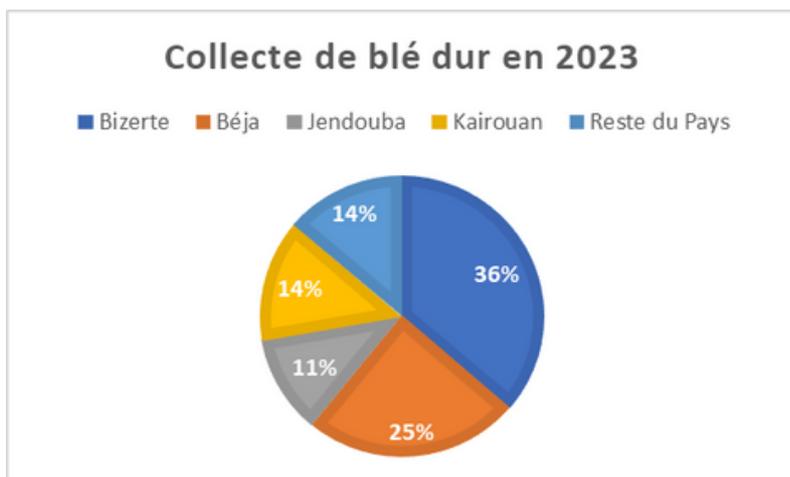
A cause de cette sécheresse aiguë, 1/3 des superficies emblavées (environ 300 000 ha) n'a pas été récoltées, notamment dans des zones à vocation céréalière comme le Kef, Siliana et Béja qui ont été déclarées sinistrées (Décret n° 2023-616 du 12 octobre 2023, fixant les zones de grandes cultures sinistrées par la sécheresse pour la campagne agricole 2022/2023).



Graphique 5 : Collecte des céréales en 2023. Élaboré à partir des données de l'Office des Céréales

En ce qui concerne le blé dur, d'après les données de l'OC, en 2023, 72 % de la collecte a été assurée par les gouvernorats de Bizerte, Béja, Jendouba. Kairouan, où le blé dur est cultivé en irrigué, a pour sa part assuré 14 % de la collecte, un record par rapport aux campagnes précédentes.

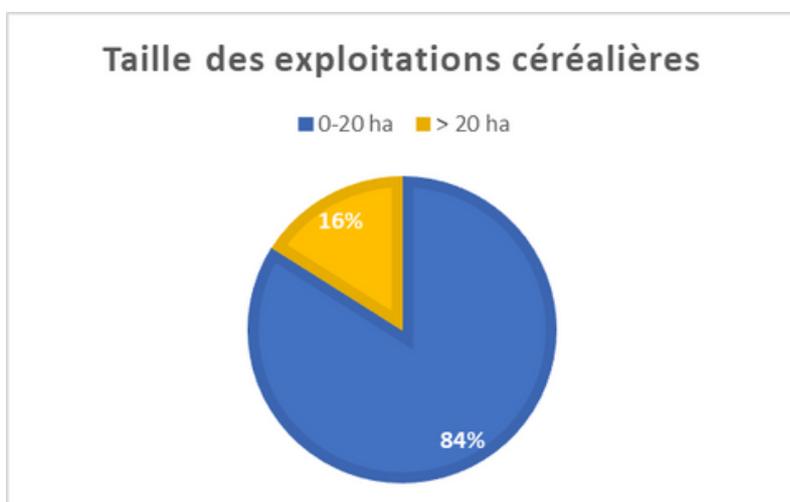
Pour ce qui est de l'orge, les données de l'OC ne reflètent pas les quantités réelles collectées en 2023, la commercialisation de cette céréale étant libre les producteurs ne sont pas obligés de la vendre aux collecteurs mandataires de l'OC.



Graphique 6 : Collecte de blé dur en 2023, élaboré à partir des données de l'Office des Céréales

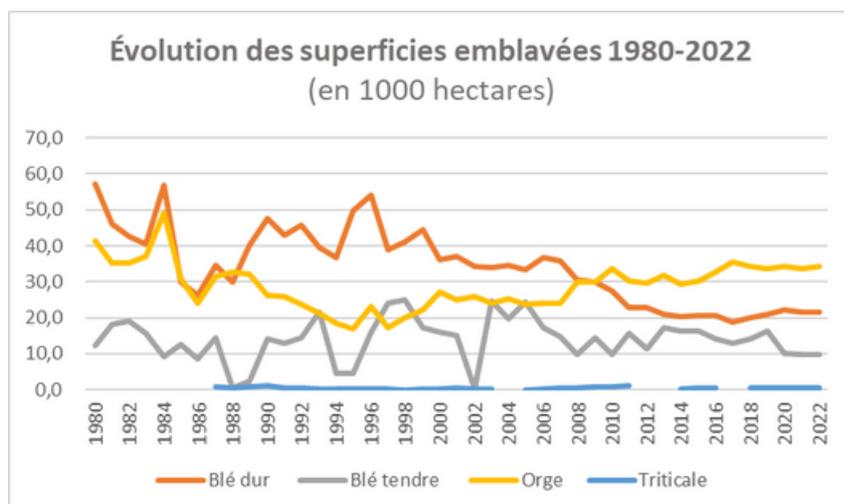
Les effets du changement climatique ne sont pas les seuls à avoir un impact sur la production du blé dur en Tunisie. En effet, depuis 2020 une hausse importante des coûts des engrais chimiques a été enregistrée et s'est accentuée en 2022 suite au déclenchement du conflit russo-ukrainien. En Tunisie, même si le coût des engrais reste inférieur aux prix internationaux grâce à l'intervention de l'État, l'augmentation générale des prix et le manque de disponibilité de ces intrants sur le marché national (du fait qu'ils soient largement importés de Russie) ont contribué à faire augmenter les coûts de production. Les producteurs ont donc été obligé de limiter l'utilisation des engrais ce qui peut avoir eu un impact sur la diminution des rendements.

Il est évident que tous les facteurs susmentionnés affectent la production de blé dur qui devient de moins en moins rentable, surtout pour les petits agriculteurs qui représentent la grande majorité des producteurs céréaliers. En effet, selon les données disponibles qui datent du dernier recensement agricole réalisé en 2006, 84 % des exploitations céréalières ont une superficie de moins de 20 hectares.



Graphique 7 : Taille des exploitations céréalières. Élaboré à partir des données de la Direction Générale des Etudes et du Développement Agricole (DGEDA), enquête sur les structures des exploitations agricoles 2004-2005

Ainsi l'abandon des cultures céréalières pour migrer vers d'autres cultures plus rentables, comme l'olivier, demeure un risque élevé. Pendant les dernières décennies les superficies emblavées en blé dur ont subi une forte diminution. En revanche, l'augmentation progressive des superficies emblavées en orge s'explique par la libéralisation de cette céréale sur le marché national.



Graphique 8 : Collecte de blé dur en 2023. Élaboré à partir des données de l'ONAGRI

Compte tenu du fait que les céréales sont à la base de l'alimentation de la population tunisienne (environ 200 kg de céréales par personne et par an, d'après l'ONAGRI), la situation actuelle expose la Tunisie à une dépendance accrue des importations de blé.

A titre d'exemple, en 2021, le taux de dépendance vis-à-vis de l'étranger pour les céréales était de 61,3 % (93,1 % pour le blé tendre et 35 % pour le blé dur). Il est important de souligner que le blé dur, quant à lui, pèse plus lourd dans le budget de l'État car son prix sur le marché international est plus élevé que celui du blé tendre. En 2022, le blé représentait 32 % des produits alimentaires importés.

Cette dépendance des importations risque non seulement de peser énormément sur la balance commerciale agricole et agroalimentaire du pays mais peut aussi avoir un impact sur sa sécurité alimentaire. Soutenir les producteurs céréaliers, en particulier les producteurs de blé dur, s'avère ainsi une action prioritaire et urgente à mener dès à présent mais également dans les années à venir.

# LE PROGRAMME ADAPT

Le programme « Appui au Développement durable dans le secteur de l'Agriculture et de la Pêche artisanale en Tunisie (ADAPT) », financé par l'Union européenne avec 44,4 M d'euros et signé en 2020 jusqu'en 2028, cible les investissements privés en tant que moteur du changement économique, social et environnemental. En décembre 2022, suite à la crise russo-ukrainienne, un nouveau contrat de 24,8 M d'euros a été signé avec l'Union européenne destiné au soutien du secteur céréalier. L'enveloppe totale du programme est aujourd'hui de 70 M d'euros.

Mis en œuvre par l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement (AICS) en partenariat avec le Programme Alimentaire Mondial (PAM), il contribue au développement de la Tunisie avec une approche innovante, équitable et respectueuse de l'environnement, conciliant sécurité, autosuffisance alimentaire et gestion des ressources naturelles.

**« En décembre 2022, suite à la crise russo-ukrainienne, un nouveau contrat de 24,8 M d'euros a été signé avec l'Union européenne destiné au soutien du secteur céréalier tunisien. »**

## Contacts

Agence Italienne pour la Coopération au Développement (AICS) - Siège régional de Tunis  
20 rue Socrate, Zone Khaiereddine, Le Kram 2015 - Tunis  
Tél. +216 71893144 –  
[www.tunisi.aics.gov.it](http://www.tunisi.aics.gov.it)

**Site Internet du programme ADAPT :**  
<https://www.adapt-tunisie.org/>  
**E-mail :** [adapt.tunisi@aics.gov.it](mailto:adapt.tunisi@aics.gov.it)

